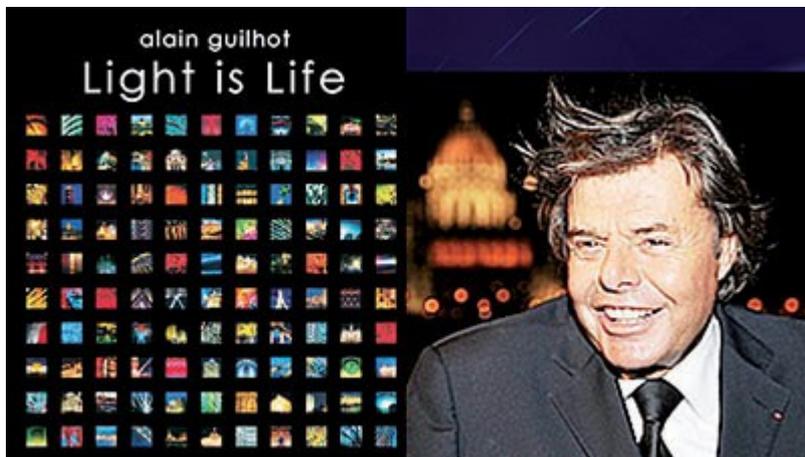


Constantine capitale de la culture arabe

25 milliards pour des projecteurs, c'est trop cher !



Le talentueux M. Guilhot

Alain Guilhot devait mettre en lumière plusieurs sites, dont la mosquée Emir Abdelkader et les Ponts.

Alain Guilhot est un architecte lumière très réputé qui veut mettre en lumière différents sites de la ville de Constantine. Estimation du marché : 25 milliards de centimes environ. En plus de cette somme qui paraît astronomique pour un pareil emploi, le personnage en question fait l'objet d'une mise en demeure adressée par un opérateur algérien, Belux, en l'occurrence, celui qui devait être son associé dans le cadre d'une société mixte pour des projets en Algérie.

Celui-ci soupçonne le patron français, Alain Guilhot de vouloir le court-circuiter pour s'emparer du projet rentrant dans le cadre de l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe ». En janvier 2013, les deux opérateurs s'étaient engagés par écrit, lors d'une rencontre tenue dans la ville française de Lyon, à créer Citenour, élaborer un business plan et fonder cette société commune devant notaire. Quelques mois après, ils sont reçus par le wali de Constantine, à l'époque Nouredine Bedoui qui s'enthousiasme pour le projet.

Mais la société ne verra jamais le jour et pour Belux, Alain Guilhot s'était désengagé pour des raisons qui restent à dévoiler, d'où cette demande insistante à fournir la preuve que la société Alain Guilhot Lumières SAS n'a pas été liquidée, sachant que l'adresse fournie en France n'est en vérité qu'une simple boîte aux lettres.

Belux a bien enquêté entretemps et découvert que l'ex futur partenaire n'est plus solvable. Mieux. Sa société est déclarée défaillance compte tenu d'un précédent édifiant. «En effet, déjà en 2008, Monsieur Alain GUILHOT avait conclu avec la Wilaya d'Alger, dans le cadre de la manifestation «Alger, Capitale de la Culture Arabe» une étude et la réalisation d'un plan lumière d'Alger pour un montant de 32.139.410, 15 euros en hors taxe.

Cette mise en lumière n'a jamais été réalisée à ce jour.» explique Abdelkader Belaroui, Patron de Bélux dans la mise en demeure. Revenons à 2013. Guilhot a vite trouvé un nouveau canal, direct cette fois-ci, pour négocier avec la wilaya de Constantine son offre. Un architecte basé à Sétif, exerçant comme conseiller à la wilaya de Constantine, depuis Bedoui, lui sert d'intermédiaire. Cet architecte, du nom de Hassan Koussa, est invité par le directeur de Belux à s'expliquer sur son rôle dans «la machination» qui a écarté son entreprise, contre la somme sonnante et trébuchante, évaluée à 144.000 euros.

Il s'agit des honoraires que Guilhot devait fournir au conseiller, nommé directeur artistique du projet. Conflit d'intérêts ? Connaît pas! Avant de conclure la lettre (dont une copie est en notre possession), le directeur de Belux n'omet pas de s'interroger sur «le mode de paiement en euros, de cet accord.» Guilhot, qui séjourne au Novotel depuis quelque temps, est sommé donc par Belux de «se conformer à la réglementation en vigueur – prestataire étranger-» et il est tenu de fournir un nombre de documents qui attestent de sa situation. Voilà qui n'est pas bon pour les affaires de beaucoup d'opportunistes.